



**Présents** : Michel Lacoue-Nègre (président) – Jean-Marie Gruel – Christian Rodellar - Katia Languet – Jean-Claude Basirico – Christophe Dalot – Cyril Jourda.

**Excusé** : Manuel Rodriguez.

**Assiste** : Régine Bergereau.

**Ouverture de séance à 19h30.**

Le Président remercie le club d'Arbona pour son accueil et le prêt du foyer permettant au Bureau de préparer la prochaine séance du Comité de Direction.

### 1. Préparation Assemblée Générale District

Elle se tiendra le samedi 26 octobre 2024 à la Salle des fêtes de GOUZE–  
Appel des clubs 8h30 à 9H30 (émargement électronique) – Assemblée Générale à 9h45

La convocation officielle sera adressée le 9 octobre par courrier au président du club (adresse renseignée sur Footclubs). Ce même jour, les clubs recevront par courriel (messagerie officielle) l'ordre du jour accompagné de tous les documents financiers et autres présentés à l'assemblée générale.

Le Bureau arrête l'ordre du jour suivant :

- ⊕ Assemblée générale ordinaire
  - Ouverture par le Président du District
  - Mots de bienvenue de M. le Maire et du Président du club
  - Intervention des invités
  - Homologation PV AG électorale du 28 juin 2024 (vote)
  - Rapport d'activités saison 2023/2024 (vote)
  - Remise des médailles fédérales
  
- ⊕ Assemblée générale extraordinaire
  - Modification des Statuts du District (mise en conformité avec les Statuts Fédéraux) (vote)
  
- ⊕ Assemblée générale financière
  - Présentation des comptes 2023/2024 (compte de résultat et bilan)
  - Intervention du commissaire aux comptes (vote)
  - Vote de l'affectation du résultat 2023/2024
  - Présentation et vote du budget prévisionnel 2024/2025 (vote)
  - Projet « investissement à l'emploi »

La Trésorière Katia Languet présente le bilan 2023/2024 ainsi que le prévisionnel 2024/2025 aux membres du Bureau avant de le soumettre au Comité de Direction.



## **2. Situation financière des clubs**

A noter la mise en inactivité pour la saison 2024/2025 du club AS CYRSEK PAU qui a réglé le solde de son compte.

Le club de PAU BLEUETS N.D., a réglé en partie sa dette qui sera épurée avec l'échéancier mis en place dont le suivi mérite l'attention des trésoriers et du service comptabilité.

## **3. Point sur les compétitions**

Toutes les compétitions adultes, jeunes et féminines sont lancées ; le football animation prépare les plateaux.

Chaque responsable des compétitions sera invité à établir un compte rendu à la mi saison.

## **4. Equipements des finalistes**

Le Bureau acte la proposition de commander les équipements des finalistes dès à présent, le choix des coloris étant effectué par le District afin d'éviter les péripéties des dernières saisons (jeu de maillots incomplets, nombre erroné de shorts et chaussettes,...).

## **5. Gestion du loto / Finales**

Contrairement à la soirée des féminines, la soirée du loto des clubs, qui connaît chaque saison un vif succès, est reconduite. Elle aura lieu le 14 mars 2025 à SAINTE-SUZANNE.

Le Bureau valide le cahier des charges des finales :

- Foot Loisir
- Finales des coupes Jeunes et maintient la gratuité
- Finales Coupes Seniors M et F avec un prix d'entrée à dix euros (10€).

Le cahier des charges sera transmis aux clubs afin qu'ils puissent postuler à l'organisation de l'une des journées en connaissance de cause. Le Bureau a pris connaissance de la candidature (Foot Loisir) du club de L'AVAL.

## **6. Questions diverses**

### **- Composition des Commissions 2024/2025 :**

Le Bureau entérine les candidatures suivantes :

Commission Médical : Dr Mohamed FAID

CDPA : Ludovic GNANHOUA, Philippe PARTIE, Julien PEYRE et Cédric VEZILIER

Commission Partenariat : Nollan LECOMPTE.



Commissions des Compétitions Adultes, des Litiges et Contentieux et Pôle Arbitrage : Jean Marc MOREL.

- **Forfaits téléphoniques** : le président propose d'équiper d'un téléphone professionnel l'ensemble des salariés ainsi que certains bénévoles, notamment au niveau de la gestion des désignations des arbitres. Le Bureau donne son accord sur le principe.

- **Véhicule** : le Président expose la nécessité d'équiper le District d'un troisième véhicule. L'utilitaire réservé aux techniciens ne supportera plus de longs trajets, la vocation du minibus n'est pas celle de déplacements individuels ; il manquerait une citadine utilisée en priorité par l'administration. Le Bureau donne son accord de principe pour la location d'un véhicule voire l'achat avec l'octroi d'une subvention (FAFA).

- **Trêve hivernale** : le District sera fermé du mardi 24 décembre 2024 à 12 heures au jeudi 2 janvier 2025 à 14 heures.

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 22 h 00 .

**Le Secrétaire Général,**

**C. RODELLAR**

**Le Président,**

**M. LACOUÉ-NEGRE**